

Section I: AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° DNCMP/...30.../T/2019-2020 POUR LES TRAVAUX DE TIRAGE DE LA LIGNE ELECTRIQUE MOYENNE TENSION (MT) 10KV AU CENTRE D'ENSEIGNEMENT DES METIERS DE RUMONGE DANS LA COMMUNE ET PROVINCE RUMONGE.

Date de publication : le 06/11/2019

Date d'ouverture des offres: le 26/11/2019 à 10 heures 30 minutes, heure locale

Objet

1. Le Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle lance un Avis d'Appel d'Offres et invite, par le présent Appel d'Offre, les soumissionnaires admis à concourir et à présenter leurs offres sous plis fermés, pour les travaux d'installation du matériel électrique et fourniture d'une ligne électrique Moyenne Tension (MT) 10 KV au Centre d'Enseignement des Métiers de RUMONGE de la PROVINCE RUMONGE.

Financement du Marché

2. Le présent Marché est financé sur le Budget Général de l'État, exercice 2019-2020

Le Maître de l'Ouvrage est le Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle.

Spécification du Marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offre national Ouvert tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Les travaux d'installation du matériel électrique et fourniture d'une ligne électrique à moyenne tension qui font objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont en seul lot.

5. L'ensemble des travaux d'installation du matériel électrique et fourniture d'une ligne électrique moyenne tension s'étend sur un délai maximum de quarante-cinq (45) jours. Toutefois, le soumissionnaire peut proposer un délai plus court que celui stipulé ci-dessus. La visite est prévue le 14/11/2019 à 10 h 00 précise.
Condition de participation.

6. La participation au Marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute Personne Physique ou Morale [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement ou association (consortium) de soumissionnaires avec un Chef de File] possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du Marché.

7. Ne peut participer à l'Appel d'Offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérée à l'article 161 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du Dossier d'Appel d'Offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu par les candidats qui le désirent à l'adresse indiquée ci-après:
Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle
Building de l'Education- 4^{ème} étage, Bureau n° 405, moyennant le paiement de cinquante mille (50 000) francs burundais (BIF) sur le compte n° 1101/001.04 ouvert à la BRB au nom d'OBR. Le DAO peut être consulté à la même adresse tous les jours ouvrables et pendant les heures de services.

Présentation de l'offre

9. Les soumissionnaires sont appelés à soumettre leurs offres pour ce marché.

10. Les offres doivent comprendre une garantie bancaire de soumission de **deux millions de Francs Burundais (2 000 000 FBU)**. Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Les Offres doivent être paginées, paraphées, et comprendre une table des matières.

11. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le **26/11/2019 à 10 heures**

Ouvertures des offres

12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui le désirent, en date du **26/11/2019 à 10 heures 30 minutes** au building du **Ministère de l'Education, de la Formation Technique et Professionnelle, 4^{ème} étage N° 405**. Conformément à l'article 22 alinéa 9 du Code des Marchés Publics un cadre requis par l'Autorité Contractante auprès de la DNCMP peut assister à la séance d'ouverture des offres. Il dresse un rapport du déroulement de ladite séance et donne la copie à l'Autorité Contractante. Il ne signe pas sur le procès-verbal d'ouverture des offres.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date d'ouverture des offres.

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES
PUBLICS AU MINISTERE DE L'EDUCATION, DE LA
FORMATION TECHNIQUE ET PROFESSIONNELLE.

